

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

IMPERATIFS POUR PRATIQUER

Etre âgé d'au moins 7 ans, Savoir nager au moins 25 m et s'immerger. Etre en bonne condition physique et morale. Tout mineur doit être accompagné d'un adulte responsable. Etre assuré individuellement ou collectivement en responsabilité civile et accepter les conditions générales de location ainsi que le contrat de location.

CONSIGNES DE SECURITE

Le port du gilet d'aide à la flottabilité est obligatoire **Durant** toute la prestation.

Le port de chaussures fermées est obligatoire **Durant** toute la prestation

Les enfants ne doivent pas être laissés sans surveillance sur une embarcation.

Tout participant reconnaît que la pratique du canoë kayak est une activité qui présente certains risques et il en accepte toutes les conditions. VAREC'H ne pourra être tenu comme responsable pour tout accident survenu à la suite de fautes individuelles. Aucune poursuite ne pourra être envisagée de la part des pratiquants ou de leurs ayants- droit.

Tout participant s'engage à accepter les consignes de sécurité énoncées par VAREC'H **Durant** le briefing d'initiation.

Durant toute l'activité vous devrez vous conformer à ces règles. Le client déclare et doit avoir les connaissances, capacités techniques et expériences nécessaires pour effectuer les parcours envisagés.

VAREC'H se réserve le droit d'annuler ou d'écourter la location à toute personne ne respectant pas les règles énoncées durant le briefing ou qui présenterait un quelconque danger pour elle-même ou pour les autres participants.

RESERVATION / ANNULATION

Seules les réservations ou annulations confirmées par VAREC'H seront prises en compte.

Pour les groupes, un chèque d'acompte est demandé et son montant fixé par VAREC'H lors de la réservation.

La **réservation** devient effective qu'à réception par VAREC'H du chèque d'acompte ou tout autre règlements.

En cas d'annulation partielle, le nombre final de participants devra être communiqué à VAREC'H au minimum 48 heures avant la date de l'événement.

Passez ce délai, l'intégralité du matériel **réservé** sera facturée.

En cas d'annulation totale, VAREC'H devra en être averti minimum 72 heures avant la date de l'événement. Passez ce délai, l'acompte sera encaissé dans son intégralité sans possibilités de remboursement.

En cas d'intempéries ou d'événements divers pouvant nuire à la pratique de l'activité, VAREC'H se réserve le droit d'annuler.

Un report de réservation pourra être envisagé sous réserve de disponibilité ultérieure.

LA PRESTATION

En acceptant ces conditions générales vous reconnaissez durant votre location et ou prestation :

- Respecter la nature, la faune et la flore en ne jetant rien ni ne laissant rien derrière vous et en ne dérangeant pas les diverses espèces observés.
- Respecter les pêcheurs en navigant en longeant la rive opposée et en évitant leur ligne / Respecter la propriété privée
- Ne pas se baigner dans **les endroits** non autorisés ou dangereux.

La fourniture de documents cartographiques concernant les éventuels et possibles parcours nautiques est purement indicative.

Cette fourniture ne saurait exonérer le client de l'obligation qui lui incombe de s'informer sur les éventuelles réglementations, les difficultés et dangers pouvant être présents sur les parcours qu'il envisage d'effectuer.

GROUPE

Tout adulte responsable d'un groupe d'enfants doit pouvoir justifier des mesures d'encadrement mises en place par lui-même (suivant le taux d'encadrement légal établi par le ministère de la jeunesse et des sports) ainsi que des autorisations d'intervention médicale en cas de nécessité. Le responsable du groupe s'engage également à pouvoir fournir à VAREC'H les attestations de natation de chaque participant. Lors de la réservation, le responsable du groupe peut demander un encadrement par un brevet d'état qui sera seul compétent dès la prise en charge du groupe.

DEGRADATIONS

Le matériel qui vous est loué (embarcation, pagaies, bidon, gilets...) est sous votre entière responsabilité.

Si le matériel loué devait être abîmé, perdu ou volé, VAREC'H vous demandera un remboursement total ou partiel en fonction des cas de figure. Un appel à votre assurance sera effectué afin que celle-ci prenne en charge tout ou partie des dégradations ou dommages. La caution ne sera restituée que lorsque tout le matériel loué sera rendu avec accord de VAREC'H.

Base de tarif du matériel loué : Canoë : 679€ / Kayak K1 : 790 € K2 1300€ / Pagaie : 30€ / Gilet : 40€ / bidon : 40€ / Jupes : 60€ / Matériel divers & sécurité : 50€

ASSURANCE

VAREC'H est, conformément à la loi, assurée en responsabilité civile, cependant ces garanties ne peuvent se substituer à l'assurance individuelle dont chaque participant doit être titulaire. Il pourra, si le VAREC'H le demande, être présenter une attestation de prise en charge par une assurance. VAREC'H décline toute responsabilité en cas de perte ou de détérioration des biens personnels des kayakistes.

DROIT A L'IMAGE

Le Client utilisateur et l'ensemble des pratiquants acceptent que les photos sur lesquelles il figure, puissent être utilisées uniquement à des fins professionnelles sur le site internet et les réseaux sociaux de type Facebook, ainsi que sur l'ensemble des supports de communication de VAREC'H sans que ce dernier ne puisse les commercialiser.

ACCEPTATION DES CONDITIONS

La réservation de matériel auprès de VAREC'H implique d'avoir pris connaissance des conditions générales ci-dessus et d'en accepter sans réserves toutes les clauses.